



New Brunswick College of Pharmacists
Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick

ORIENTATION : PROPHYLAXIE DE LA MALADIE DE LYME

Prophylaxie de la maladie de Lyme

Document mis au point à partir du [document de l'Ordre des pharmaciens de la Nouvelle-Écosse \(NSCP\)](#). L'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick tient à remercier le NSCP d'avoir partagé cette ressource.

Remarque : Cette orientation vient soutenir les pratiques d'évaluation et de prescription ayant pour but de réduire le risque de contracter la maladie de Lyme après une morsure de tique à risque élevé. Il ne fait pas partie du champ d'exercice des pharmaciens du Nouveau-Brunswick de prescrire des médicaments pour le traitement de la maladie de Lyme ou pour prévenir l'apparition d'autres maladies transmises par les tiques.

Introduction

Les pharmaciens **ne peuvent prescrire qu'une antibiothérapie prophylactique** (dose unique de 200 mg de doxycycline chez les adultes et de 4,4mg/kg chez les enfants de tout âge pesant moins de 45 kg) afin de réduire les risques de contracter la maladie de Lyme après une morsure à risque élevé d'une tique, chez les adultes et les enfants asymptomatiques, conformément aux directives cliniques établies¹.

Le droit d'évaluer et de prescrire une prophylaxie en cas de morsure à risque élevé de la tique à pattes noires (*Ixodes scapularis*) est prévu à l'article 21 du Règlement de l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick. Voir également « Prescrire en cas d'états physiologiques évitables » à l'Appendice 2 du Règlement.

Processus

Pour exercer à titre de fournisseur principal de prophylaxie de la maladie de Lyme, comme pour toute activité de soins aux patients, le pharmacien doit s'autoévaluer pour s'assurer de posséder les connaissances, les habiletés et le jugement nécessaires avant d'exercer l'activité.

Le pharmacien qui exerce à titre de fournisseur principal de prophylaxie de la maladie de Lyme doit s'assurer de posséder les connaissances et les habiletés adéquates pour pouvoir :

- Fournir aux patients de l'information sur les stratégies de prévention de morsures de tiques
- Reconnaître les symptômes correspondant à la maladie de Lyme
- Identifier fiablement la tique à titre d'*Ixodes scapularis* (femelle adulte ou nymphe) ou tique à pattes noires
- Estimer la durée de l'accrochage en se basant sur le degré d'engorgement de la tique
- Fournir aux patients de l'information sur l'enlèvement d'une tique
- Fournir aux patients de l'information basée sur les faits relativement au diagnostic et au traitement de la maladie de Lyme aux stades précoces et tardifs
- Fournir aux patients de l'information et des conseils pour surveiller des symptômes évoquant une maladie transmise par les tiques et pour consulter un fournisseur en santé à l'apparition de fièvre,

¹ *Clinical Practice Guidelines by the Infectious Diseases Society of America (IDSA), American Academy of Neurology (AAN), and American College of Rheumatology (ACR): 2020 Guidelines for the Prevention, Diagnosis and Treatment of Lyme Disease.*

d'éruption cutanée ou d'autres symptômes préoccupants, peu importe si la prophylaxie de la maladie de Lyme a été dispensée ou non.

Évaluation du patient et prescription

La prophylaxie ne peut être prescrite que si le pharmacien peut confirmer que **TOUS** les critères suivants sont respectés :

- ✓ La prophylaxie peut être dispensée dans les 72 heures suivant l'enlèvement de la tique
- ✓ Le patient est asymptomatique
- ✓ Le patient vit dans une région où les tiques à pattes noires ont été repérées ou s'y est récemment rendu. Consulter la page sur la maladie de Lyme dans le site web du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick
- ✓ La tique peut être fiablement identifiée comme la tique à pattes noires *Ixodes scapularis* (femelle adulte ou nymphe)
- ✓ Il est probable que la tique soit restée accrochée plus de 36 heures
- ✓ La doxycycline n'est pas contre-indiquée pour le patient en vue d'une prophylaxie de la maladie de Lyme.

Le pharmacien consultera la carte des zones à risque de présence de tiques à pattes noires du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick :

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/maladies_transmissibles/content/vectorielle_zonoses/Maladies-Transmises-Par-Les-Tiques.html#2 qui montre les zones à risque dans la province (plus élevé, modéré, moins élevé). Si **TOUS** les autres critères signalés ci-dessus visant la prophylaxie de la maladie de Lyme sont respectés, cette prophylaxie ...

- **devrait** être donnée dans le cas d'une tique accrochée qui a probablement été acquise dans une des zones à risque plus élevé,
- **peut être** envisagée dans le cas d'une tique accrochée qui a probablement été acquise dans une des zones à risque modéré, mais
- **ne devrait pas** être donnée dans le cas d'une tique accrochée qui a probablement été acquise dans une des zones à risque moins élevé.

Dans le cadre de l'évaluation et de la prescription, le pharmacien discute des sujets suivants avec le patient :

- Le risque global de maladie de Lyme après une morsure d'une tique infectée est faible².
- L'efficacité documentée de la prophylaxie de la maladie de Lyme, y compris l'option « attendre pour voir » au lieu de dispenser une ordonnance.
- Les signes et symptômes évoquant les stades précoces et tardifs de la maladie de Lyme.

² *Guidance for Primary Care and Emergency Medicine Providers in the Management of Lyme Disease in Nova Scotia*

- L'importance de surveiller et de signaler immédiatement à un prestataire de soins primaires l'apparition de signes et symptômes évoquant la maladie de Lyme.
- L'importance de décrocher la tique en toute sécurité et les moyens de le faire, avec les stratégies de prévention des morsures de tiques afin d'éviter l'apparition de la maladie de Lyme et d'autres maladies transmises par les tiques (p. ex. éviter les habitats de tiques, porter des vêtements de protection, utiliser un insectifuge contenant du DEET ou de l'icaridine, vérifier chaque jour la présence de tiques et réduire les habitats de tiques autour de la maison).

Outils cliniques suggérés

- Les directives cliniques émises par les organismes américains suivants : Infectious Diseases Society of America (IDSA), American Academy of Neurology (AAN), et de l'American College of Rheumatology (ACR), 2020 Guidelines for the Prevention, Diagnosis and Treatment of Lyme Disease
<https://www.idsociety.org/practice-guideline/lyme-disease/>
- INESSS Québec. Guides et normes. Prophylaxie post-exposition à une piqûre de tique par antibiotique pour prévenir la maladie de Lyme. Rapport en soutien aux outils de transfert des connaissances, au protocole médical national et au modèle d'ordonnance collective
https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Biologie_medicale/Lyme_Diag-traitement/INESSS_Rapport_Lyme_Rx-Dx.pdf
- Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick - Santé publique Maladie de Lyme Information à l'intention des professionnels de la santé
https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/maladies_transmissibles/content/vectorielle_zoonoses/maladies-transmises-par-les-tiques/information.html
- Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick - Santé publique. Prévenez les maladies transmises par les tiques.
https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/maladies_transmissibles/content/vectorielle_zoonoses/Maladies-Transmises-Par-Les-Tiques.html#1
- Outil clinique Québec : Dialogue avec le patient : Les options à discuter avec une personne asymptomatique à la suite d'une piqûre de tique survenue dans un secteur visé par l'application de la prophylaxie post-exposition (PEP)
https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Biologie_medicale/Lyme_PPE/Lyme_dialogue_FR_FINAL.pdf
- Outil clinique Québec : Feuille de suivi : Personne piquée par une tique ou qui a reçu un diagnostic
https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Biologie_medicale/Lyme_Diag-traitement/Guide_Lyme-adulte_web_FR.pdf
- Lyme disease rash images: Lyme disease: erythema migrans tool to support NICE's guideline on Lyme disease
<https://www.nice.org.uk/guidance/ng95/resources>

- Prévention et contrôle des infections Canada (PCI) - Maladie de Lyme
<https://ipac-canada.org/lyme-disease>
- Agence de la santé publique du Canada – Maladie de Lyme
<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/maladie-lyme.html>
- Guidance for Primary Care and Emergency Medicine Providers in the Management of Lyme Disease in Nova Scotia
https://novascotia.ca/dhw/cdpc/documents/statement_for_managing_ld.pdf
- ETick : Une plateforme publique d’identification d’images et de suivi des populations de tiques au Canada
<https://www.etick.ca/fr>

Perspectives éducatives

[Webinaire – Maladie de Lyme sur YouTube](#)